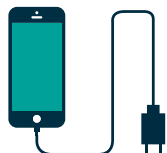


COLIS POUR NOS PATIENTS HOSPITALISÉS



CONTENU ACCEPTÉ



Lunettes - Téléphones et chargeurs - Appareils auditifs - Cartes postales - Photos - Vêtements...

Et tout autre objet de petite taille qu'il est facile de désinfecter sans endommager.

! Le proche devra compléter un inventaire des biens et mentionner son nom, prénom et date de naissance ainsi que ceux du patient hospitalisé.



CONTENU REFUSÉ



Objets volumineux - Nourriture et boissons - Tabac - Médicaments...

PROCÉDURE

- ① 1 colis maximum par patient et par semaine.
- ② Attendez votre tour en maintenant la distance de sécurité.
- ③ Mettez les objets apportés dans le sachet qui vous sera donné.
- ④ Nos équipes livreront les effets des patients dans leurs services respectifs.

QUAND ? 7j/7 uniquement de 11h00 à 13h00

LIEU ? Lieu unique pour tous les dépôts :
Rue des Apôtres, 26 - 7000 Mons

